



SAINT-ETIENNE
SCHOOL OF
ECONOMICS

Think forward. Drive decisions.

Taxe d'apprentissage 2022

MODALITE DE VERSEMENT :

Depuis 2020, la Loi Avenir Professionnel facilite le versement de la taxe d'apprentissage.

La taxe d'apprentissage, 0.68 % de la masse salariale, se décompose de la manière suivante :

- 87 % de la taxe sera perçue par l'URSSAF et reversée à France Compétences pour le financement national de l'apprentissage
- 13 % de la taxe sera à verser directement aux établissements de votre choix

Vous pouvez donc désormais affecter directement à Saint-Étienne School of Economics (SE²) le solde (13%) ou partie du solde de votre taxe d'apprentissage.

COMMENT PROCEDER :

- Calculez le montant du versement que vous devez au titre des 13%. Il est calculé sur la base de la masse salariale de l'année écoulée.

- Versez directement votre contribution par chèque ou virement à l'ordre de l'Université Jean Monnet au plus tard le 31 mai 2022. Indiquer dans motif de virement ou au dos du chèque: UAI EF 0422343U correspondant à Saint-Étienne School of Economics (SE²).

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
TITULAIRE DU COMPTE : UNIVERSITE JEAN MONNET

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	42000	00001002885	67	TPST ETIENNE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1007	1420	0000	0010	0288	567

BIC (Bank Identifier Code)

TRPUFRP1

Merci de renvoyer ce document complété, accompagné de votre règlement à se2@univ-st-etienne.fr (si règlement par chèque) à :
Université Jean Monnet - SE2
2, rue Tréfilerie
42023 Saint-Etienne Cedex 6

Lorsque nous aurons réceptionné votre versement, nous vous enverrons un reçu libératoire afin que vous puissiez attester de la preuve de votre versement.

CONTACT :

→ Corinne AUTAND-BERNARD
Professeure d'économie
Directrice de l'Ecole d'Économie

→ Thomas BARTHEL
Responsable Relations Extérieures
se2@univ-st-etienne.fr
04 77 42 13 03

FORMULAIRE :

ENTREPRISE :

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code Postal + ville :

SIRET :

RESPONSABLE TAXE :

NOM et Prénom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Règlement :

Par chèque (à l'ordre de l'Université Jean Monnet)
Par virement bancaire

Montant en € (0.68% de la masse salariale) x 13% :